

Investir selon la stratégie 2050

Rien que pour les réseaux de chaleur à distance, le besoin d'investissements est estimé à 18 milliards d'ici 2050.



César Pidoux

Clia, SFAMO, Responsable relations investisseurs, GEFISWISS

1 400 milliards de francs! C'est le montant que la Suisse va investir «de toute façon» d'ici à 2050 dans la rénovation, la modernisation et le remplacement des infrastructures énergétiques existantes, des bâtiments, des installations, des appareils et véhicules. Cette estimation tirée du rapport 2020 «Perspectives énergétiques 2050+» de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) est basée sur le scénario de «poursuite de la politique énergétique actuelle». Cette politique permettrait de réduire les émissions de CO₂ d'environ 1/3 par rapport à la situation actuelle, loin de l'objectif national du «net zero» d'ici à 2050.

Dès lors quel immense effort financier supplémentaire doit-il être consenti pour atteindre l'objectif? Seulement 109 milliards (+8%). Selon l'OFEN, ces investissements seraient doublement payants. Ils permettraient, pour la Suisse, de diminuer les risques financiers liés au réchauffement climatique et aideraient à réduire la dépendance vis-à-vis

de l'étranger en matière d'énergies fossiles. Les importations représentent environ 8 milliards de francs par année (plus de 200 milliards d'ici 2050 à ce rythme) sans presque aucune retombée économique locale.

Une aubaine pour les investisseurs, la durabilité et la croissance économique

Si certaines des mesures préconisées par l'OFEN pour atteindre l'objectif «net zéro» nécessitent leur mise en œuvre par le secteur public, d'autres disposent des atouts nécessaires pour intéresser les investisseurs privés, notamment institutionnels; rendements prédictibles à long terme, faible élasticité, investissements locaux et durables.

Ceci vaut particulièrement pour le secteur immobilier. Représentant plus de 25% des émissions de CO₂ du pays, ce secteur doit contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions. Cette exigence est d'autant plus raisonnable que les investissements préconisés tels que l'efficacité énergétique, les installations photovoltaïques ou encore l'expansion des réseaux de chaleur, offrent pour la plupart une rentabilité à l'investisseur supérieure à celle d'un bien immobilier. Last but not least, de récentes modifications législatives favorisant le financement par des investisseurs tiers ont

été adoptées. On citera par exemple la nouvelle loi sur l'énergie de 2019 (extension des RCP pour la production d'électricité photovoltaïque), le nouveau droit du bail de 2020 (facturation des coûts liés à un contrat de performance énergétique) et surtout l'introduction des infrastructures comme classe d'actifs éligible pour les caisses de pensions au sein de l'OPP2.

Investir dans les infrastructures liées à la transition énergétique du secteur immobilier

Rien que pour l'expansion des réseaux de chaleur à distance, le livre blanc de 2014 de l'Association Suisse du Chauffage à Distance (ASCAD) fixe le besoin d'investissements à 18 milliards d'ici à 2050. Les infrastructures énergétiques liées au secteur immobilier représentent donc une opportunité importante pour des investissements locaux, durables et rentables.

Les caisses de pensions, qui bénéficient aujourd'hui de l'introduction des infrastructures comme une classe d'actifs à part entière, peuvent allouer une partie de leur portefeuille vers des fonds implémentant ce type d'investissements qui contribuent à l'atteinte des objectifs climatiques de la Suisse, engendrent des retombées économiques locales importantes, tout en procurant des rendements réguliers à long terme. ■